

Site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride » FR 8301070



Bilan annuel d'activité Année 2013



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64

43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30

Fax : 04-71-77-19-14

E-mail : accueil@haut-allier.com



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
AUVERGNE

Sommaire

SOMMAIRE.....	1
I. PREAMBULE.....	2
II. ANIMATION DU SITE	3
1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE	3
➤ <i>Mesures agro-environnementales territorialisées.....</i>	<i>3</i>
➤ <i>Charte Natura 2000.....</i>	<i>3</i>
➤ <i>Projet d’ouverture de landes sur les estives de Clavières.....</i>	<i>4</i>
➤ <i>Participation à des journées d’information sur la gestion d’habitats naturels et d’espèces</i>	<i>4</i>
2. EVALUATIONS D’INCIDENCES – VEILLE ECOLOGIQUE	6
3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	7
4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	9
➤ <i>Lettre d’information à l’attention de la population locale.....</i>	<i>9</i>
➤ <i>Autre article de presse</i>	<i>10</i>
➤ <i>Mise à jour du site Internet</i>	<i>10</i>
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	11
➤ <i>Suivi des autres démarches en lien avec le site.....</i>	<i>11</i>
6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE	12
➤ <i>Gestion administrative et financière</i>	<i>12</i>
III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2013 SUR LE SITE « SOMMETS DU NORD MARGERIDE »	14
1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE.....	14
2. SYNTHESE FINANCIERE.....	15

I. Préambule

Le site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride a été proposé « Site d'intérêt communautaire » en avril 2002. Le SMAT du Haut-Allier a été désigné opérateur du site, il a donc élaboré son Document d'objectifs, validé en décembre en 2011.

Les principaux enjeux du site concernent des habitats humides de type « Tourbières hautes actives », des habitats agropastoraux à l'image des « Landes sèches européennes » et des « Pelouses à Nard », mais aussi des habitats forestiers de type « Hêtraies atlantiques à houx » intégrant une part plus ou moins importante de sapin pectiné. A l'intérieur des vieilles forêts se trouvent également des bryophytes d'intérêt communautaire, telle la Buxbaumie verte. La variété des milieux patrimoniaux constituent un ensemble caractéristique des paysages margeridiens, entretenus par des siècles de pratiques agricoles extensives et de pratiques forestières compatibles avec le maintien de la biodiversité.

Le SMAT du Haut-Allier a été élu structure porteuse de ce site lors du Comité de pilotage du 14 décembre 2011, il en assure également l'animation depuis janvier 2012. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2013– 31.12.2013.

Cette année, 46 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Sommets du nord Margeride »

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

➤ Mesures agro-environnementales territorialisées

En 2012, près de 107 ha de MAET ont été contractualisés sur le site « Sommets du nord Margeride ». Parmi ces surfaces, environ 6,5 ha sont engagés dans la mesure « AU_SDNM_HE1 ». Cette mesure prévoit la mise en défens des surfaces de tourbières les plus sensibles. Chaque année, un plan de localisation de la zone à mettre en défens doit être établi et fourni par une structure agréée. Le SMAT du Haut-Allier s'est chargé de la réalisation du plan de localisation en 2013, et l'a envoyé à la Coopérative d'estives du Mont Mouchet qui a engagé cette mesure.

➤ Charte Natura 2000

En 2012, plusieurs propriétaires de parcelles forestières avaient été contactés pour les informer de leur possibilité de s'engager dans la Charte Natura 2000. En 2013, deux propriétaires forestiers ont manifesté leur volonté de concrétiser cet engagement. Au total, ces deux propriétaires privés ont engagé environ 202 hectares de forêt dans la Charte Natura 2000.

Par ailleurs, la mairie de Védrières-Saint-Loup s'est engagée dans la Charte Natura 2000 sur deux parcelles appartenant à la section de la Fage et du Réal qu'elle gère, pour une surface totale d'environ 40 ha. Le dossier a été déposé en fin d'année 2013, mais ne sera effectif qu'en 2014. La synthèse de la contractualisation Charte Natura 2000 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Commune	Propriétaire	Gestionnaire	N° parcelles	Surface cadastrale (ha)	Engagements charte
Clavières	GF de Gastier	GF de Gastier	G21	53,6320	• Milieux forestiers
Védrières-Saint-Loup	GF du Gay	GF du Gay	C 23	90,611	• Milieux forestiers
			C 97	11,4334	
			C 98	12,1956	
			C 99	1,445	
			C 100	3,047	
			C 101	26,8076	
Védrières-Saint-Loup	Habitants de la Fage et du Réal	Commune de Védrières-Saint-Loup / ONF	B 729	36,37	• Milieux forestiers • Milieux humides
			B532	3,5122	
TOTAL				242,1168	

➤ **Projet d'ouverture de landes sur les estives de Clavières**

Au cours du mois d'octobre 2012, la Coopérative d'estives du Mont Mouchet a pris contact avec le SMAT du Haut-Allier pour l'informer d'un projet de réouverture de landes sur le secteur dit du « Travers des Clauzels », sur la commune de Clavières. La Coopérative d'estives a indiqué vouloir suivre les prescriptions de la structure animatrice, et a demandé s'il était possible d'établir un contrat Natura 2000 pour cette opération.

Une rencontre entre les Directions départementales des territoires de la Haute-Loire et du Cantal, la Coopérative d'estives du Mont-Mouchet, le Centre d'économie rurale (CER), la municipalité de Clavières, le Conservatoire botanique national du Massif-Central et le SMAT du Haut-Allier a été organisée le 16 janvier 2013 dans les locaux du CER à Saint-Flour.

Cette rencontre a permis de fixer d'une part les objectifs de cette action dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (restauration et gestion de landes sèches européennes), et d'autre part de prévoir les modalités et les étapes de sa mise en œuvre :

- Etat des lieux préalable de la ressource pastorale et des enjeux écologiques
- Elaboration d'un programme d'actions et d'un plan de gestion
- Montage d'un dossier de Contrat Natura 2000
- Suivi des actions et des résultats

Suite à cette réunion, le SMAT du Haut-Allier a déposé une demande de financement pour la réalisation de l'état des lieux et du plan de gestion pastorale. A l'automne 2013, un cabinet d'étude (Terr@terre) a été recruté pour effectuer ce travail. Une première réunion avec le bureau d'études Terr@terre, la mairie de Clavières, les agriculteurs de la coopérative d'estives du Mont Mouchet et le SMAT du Haut-Allier a eu lieu le 28 novembre à Clavières. Le travail se poursuivra sur l'année 2014 pour une mise en œuvre du contrat (s'il s'agit de la solution la plus adaptée) à partir de 2015 avec les nouvelles mesures FEADER.

Le SMAT du Haut-Allier a également participé à l'assemblée générale de la coopérative d'estives du Mont Mouchet le 25 mars à Clavières. Ce fut l'occasion de présenter les modalités d'un éventuel contrat Natura 2000 lié au projet de réouverture de landes.

➤ **Participation à des journées d'information sur la gestion d'habitats naturels et d'espèces**

Tout d'abord, l'animateur du SMAT du Haut-Allier a pu participer à une journée d'information et de démonstration concernant la gestion des haies et la valorisation du bois bocager, au lycée agricole de Durdat-Larequille (03), près de Montluçon le 9 avril dernier. Cette journée réunissait de nombreux professionnels de l'agriculture et de l'enseignement agricole (Mission haies Auvergne, FDCUMA, Lycées agricoles, exploitants, Chambres d'agriculture, ...). La présentation de l'utilisation des plaquettes de bois issues de la gestion du bocage en litière pour bovins a été faite par le Lycée agricole de Durdat-Larequille, de même que la présentation du compostage du fumier issu de cette litière.

Cette journée a également été l'occasion d'une démonstration de broyage de bois bocager et d'outils de taille des haies de haut jet (grappin-coupeur).



Démonstration d'un outil utilisé pour la taille des haies : le grappin coupeur.
Crédit photo : Mission haies Auvergne



Les outils et démarches présentés lors de cette journée peuvent être valorisés dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride », dans la mesure où les boisements issus des travaux liés à la restauration des landes pourraient être utilisés dans les exploitations agricoles ou sur l'estive. Le compostage des litières faites avec ces matériaux pourrait également intervenir dans la gestion de certains habitats agropastoraux, pour limiter l'utilisation de fertilisants chimiques.

L'animateur Natura 2000 du site a participé le 24 octobre dernier à une formation sur les sols des zones humides et leur gestion, à Chateauneuf-de-Randon. Cette formation, organisée par le CEN Lozère, a été l'occasion de découvrir les caractéristiques physiques et réglementaires des zones humides. Au cours de la matinée en salle intervenait un professionnel de la gestion des zones humides (SCOP SAGNE). L'après-midi s'est déroulé sur le terrain et a permis de découvrir un système d'abreuvement de bovins en zone humide, système qui limite les prélèvements en eau aux seuls besoins des bovins (niveau constant assuré par un flotteur).

Les conclusions de cette formation peuvent être directement valorisées dans le cadre du projet de réouverture de landes, dans la mesure où des zones humides devraient faire l'objet de prélèvements en eau pour l'abreuvement des bovins.



Abreuvoir à niveau constant pour les bovins pâturant en zone humide

Crédit photo : SMAT du Haut-Allier

L'animateur Natura 2000 du site a participé à une journée sur la gestion de la forêt en lien avec la préservation de la biodiversité, le 17 octobre 2013 à Clermont-Ferrand. Cette journée, organisée par la DREAL Auvergne, faisait intervenir plusieurs acteurs de la gestion forestière (ONF, CRPF, ...) et de la gestion de la biodiversité (Conservatoire botanique national du Massif Central). Des projets rassemblant les thématiques de la biodiversité et de la forêt ont été évoqués et ont fait l'objet de questions-réponses (par exemple le projet de restauration de mégaphorbiaies et de landes sur le massif du Mézenc). Cette journée a aussi permis de découvrir et de discuter des modalités de mise en place d'outils comme les diagnostics simplifiés de biodiversité pour les propriétaires forestiers, potentiellement utilisables dans la gestion des sites Natura 2000 à composante forestière comme celui des Sommets du nord Margeride.

2. Evaluations d'incidences – Veille écologique

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

En 2013, seul un projet de rénovation de l'assainissement de l'auberge du site du Mont Mouchet a été étudié. Le projet ne se situe pas dans le périmètre du site Natura 2000, cependant un formulaire simplifié d'évaluations des incidences sera complété. Le suivi de ce projet, ainsi que de l'ensemble de la requalification de l'auberge se poursuivra en 2014.

Le SMAT du Haut-Allier a participé à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Cantal, à Aurillac le 26 septembre. Cette commission devait se prononcer sur la deuxième liste locale de projets soumis à évaluations des incidences Natura 2000.

3. Suivis scientifiques et techniques

En 2013, seul un état des lieux de tourbières forestières a été réalisé en interne par le SMAT du Haut-Allier.

Un rapport synthétise la méthodologie de cet état des lieux et les résultats obtenus.

L'objectif de cet état des lieux est de prévoir la gestion des tourbières présentes sur le site Natura 2000 « Sommet du nord Margeride. En 2013, l'ensemble des tourbières identifiées n'a pas pu être prospecté, la priorité a été fixée aux tourbières intra-forestières de la commune de Clavières.

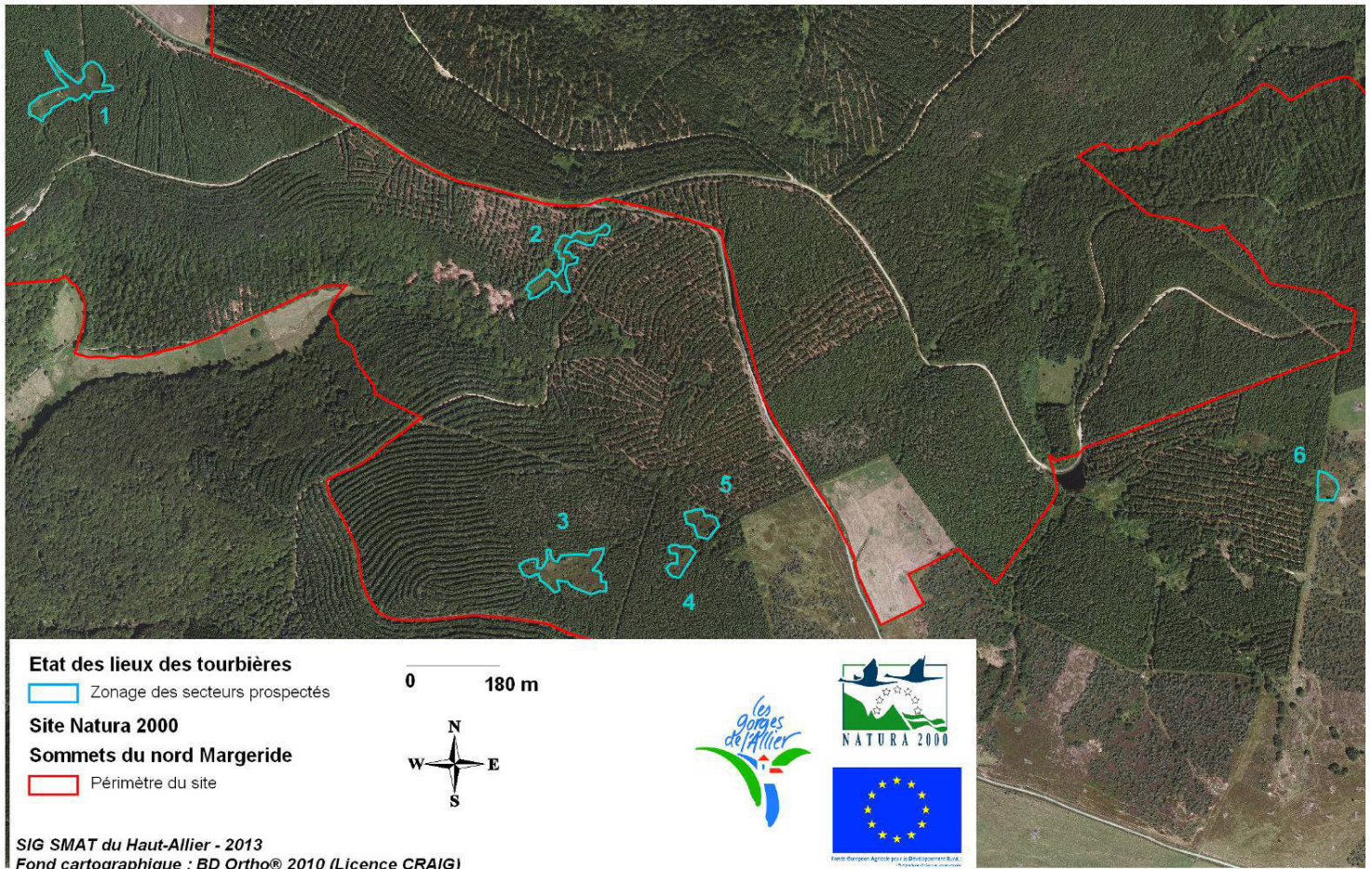
Ces zones tourbeuses, de taille relativement modeste, se situent au cœur de plantations d'épicéas réalisées dans le cadre de la politique des Fonds forestiers nationaux (FFN). Autrefois, elles se situaient sur des zones de landes, dans un contexte de végétation beaucoup plus ouverte. Des questions sur l'influence des plantations d'épicéas sur les tourbières se pose : Y-a-t-il des conséquences sur leur alimentation en eau ? Ont-elles subi des atteintes durant la phase de plantations ou de gestion forestière ? Quelles sont les solutions de restauration et de gestion envisageables ?

Il s'avère que certaines zones présentent un fonctionnement relativement bien préservé (secteur de « Macros »), d'autres présentent à l'inverse des atteintes assez lourdes (secteur forestier de la « Croix de la Paille » et secteur de pâturage des « Pierres Blanches »). D'autres sont plus légèrement atteintes.

La carte ci-dessous présente les secteurs prospectés en 2013 :

Site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride"
Etat des lieux des tourbières - année 2013

Zones prospectées en août 2013



Pour les zones les plus légèrement atteintes, des solutions de gestion peuvent être proposées, d'autant plus qu'il existe des exemples de ce type sur l'Espace naturel sensible du Domaine du sauvage (ONF et Conseil Général de la Haute-Loire). Par exemple, des solutions de pose de seuils sur les drains ou encore des reculs de lisières forestières pourraient être envisagées.

Ce travail pourra être complété en 2014, à la fois sur les autres secteurs tourbeux et sur les possibilités d'interventions. Celles-ci devront être discutées avec les propriétaires (communes essentiellement) et les gestionnaires (ONF pour les forêts publiques).

4. Information, communication et sensibilisation

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000. D'où l'intérêt de consacrer une part non négligeable de l'animation à la communication avec les acteurs locaux et la population locale.

➤ Lettre d'information à l'attention de la population locale

Le programme d'actions 2013 prévoyait la conception, l'édition et la diffusion d'une lettre d'information Natura 2000 auprès de la population des communes concernées par le site. Cette action prévoyait aussi la réalisation d'un diaporama dont le graphisme reprend celui de la lettre d'information.

Afin de réaliser ce travail, le SMAT du Haut-Allier a procédé au recrutement d'un prestataire compétent dans le domaine de la communication. Ainsi, Biotope a été choisi pour réaliser la lettre d'information et le diaporama. Le SMAT du Haut-Allier a rédigé les textes et choisi les illustrations à inclure dans ce document, il a également apporté des modifications et des observations aux documents. Biotope a effectué la mise en page des documents, et a confié son impression à un sous-traitant.

Sur les 1000 documents imprimés, 340 ont été livrés dans les locaux du SMAT du Haut-Allier, les 660 autres ont été livrés au centre de diffusion de La Poste. Ces derniers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants des 7 communes concernées par le site : Auvers, La Besseyre-Saint-Mary, Clavières, Lorcières, Montchamp, Ruynes-en-Margeride et Védrières-Saint-Loup.



Un article de presse a été édité lors de la distribution des lettres d'information dans les boîtes aux lettres (voir annexes).

Première page de la lettre d'information Natura 2000 du site « Sommet du nord Margeride »
Source : SMAT du Haut-Allier

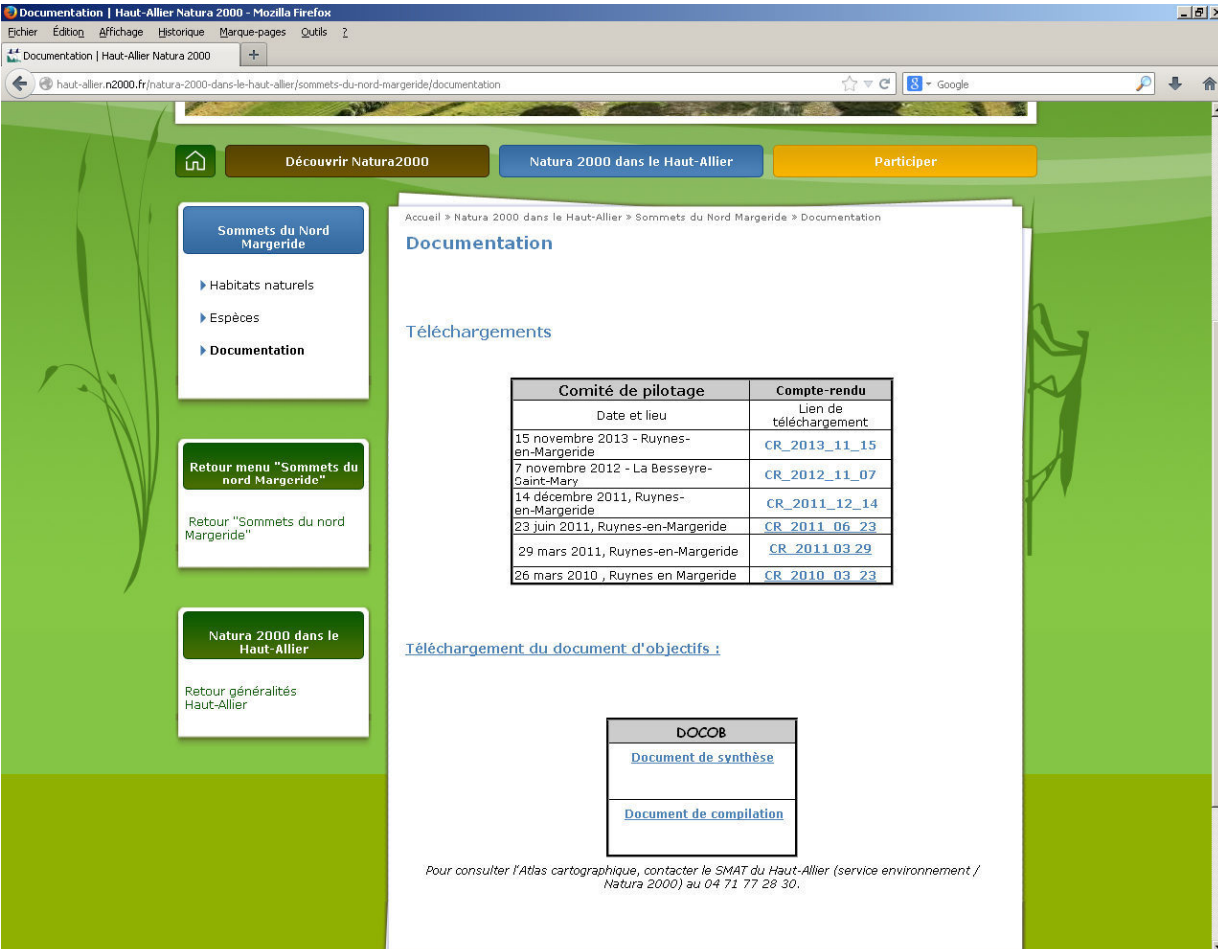
➤ Autre article de presse

Suite à la sollicitation par une journaliste du journal « Le Paysan d'Auvergne », le SMAT du Haut-Allier a participé à l'élaboration d'un article dans ce journal. Concrètement, la journaliste a pris contact par téléphone avec l'un des animateurs Natura 2000 pour prendre connaissance des enjeux de biodiversité sur le site, et les outils de leur préservation que sont les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET). L'article est paru en août 2013.

➤ Mise à jour du site Internet

Le site Internet des sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier a été mis à jour en 2013. En plus d'une cartographie du site, le public peut notamment retrouver de la documentation sur les habitats et espèces caractéristiques du site, les actualités, les comptes-rendus de Comités de pilotage en téléchargement, le Document d'objectif en téléchargement.

Rappel : adresse du site internet : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>



The screenshot shows a web browser window displaying the documentation page for the Sommet du Nord Margeride Natura 2000 site. The page has a green and white theme. At the top, there are navigation buttons: 'Découvrir Natura2000', 'Natura 2000 dans le Haut-Allier', and 'Participer'. A sidebar on the left contains three main sections: 'Sommet du Nord Margeride' with sub-links for 'Habitats naturels', 'Espèces', and 'Documentation'; 'Retour menu "Sommet du nord Margeride"' with a link to 'Retour "Sommet du nord Margeride"'; and 'Natura 2000 dans le Haut-Allier' with a link to 'Retour généralités Haut-Allier'. The main content area is titled 'Documentation' and includes a breadcrumb trail: 'Accueil > Natura 2000 dans le Haut-Allier > Sommet du Nord Margeride > Documentation'. Below this is a 'Téléchargements' section featuring a table of pilotage committee reports. The table has two columns: 'Comité de pilotage' (with sub-columns for 'Date et lieu' and 'Lien de téléchargement') and 'Compte-rendu'. The table lists six reports from 2010 to 2013. Below the table is a link for 'Téléchargement du document d'objectifs :'. At the bottom, there is a 'DOCOB' box with links for 'Document de synthèse' and 'Document de compilation'. A footer note states: 'Pour consulter l'Atlas cartographique, contacter le SMAT du Haut-Allier (service environnement / Natura 2000) au 04 71 77 28 30.'

Comité de pilotage		Compte-rendu
Date et lieu		Lien de téléchargement
15 novembre 2013 - Ruynes-en-Margeride		CR_2013_11_15
7 novembre 2012 - La Besseyre-Saint-Mary		CR_2012_11_07
14 décembre 2011, Ruynes-en-Margeride		CR_2011_12_14
23 juin 2011, Ruynes-en-Margeride		CR_2011_06_23
29 mars 2011, Ruynes-en-Margeride		CR_2011_03_29
26 mars 2010, Ruynes en Margeride		CR_2010_03_23

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

➤ Suivi des autres démarches en lien avec le site

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- Réunions d'équipe au sein de la structure
- Participation à la gouvernance du SMAT (Commission environnement, Comité syndical)
- Réunion des structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire (13 décembre 2013)
- Réunion des structures animatrices dans le Cantal (18 février 2013 à Aurillac)
- Suivi du projet de Parc Naturel Régional "Sources et Gorges de l'Allier", dont l'avant-projet de charte a été rédigé en 2013.
- Suivi de la mise en place du Schéma Régional de Cohérence écologique.
- Révision de la réglementation des boisements sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saugues, pilotée par le Conseil Général de la Haute-Loire
- Journée de l'Europe co-organisée par le SMAT du Haut-Allier (25/07/2013)
- Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 "Montagne de la Margeride" à Saint-Alban-sur-Limagnole, dans le but d'harmoniser la gestion des sites Natura 2000 à l'échelle du massif de la Margeride.

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

➤ Gestion administrative et financière

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- Programme d'action prévisionnel 2014

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2014.

- Demandes de financements

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2014, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

Une demande de subventions a été faite pour la réalisation de l'état des lieux et du plan de gestion pastorale en lien avec le projet de contrat Natura 2000 sur les estives de Clavières. L'action se déroule sur les années 2013 et 2014.

- Recherche et choix d'un prestataire de service

Le SMAT étant une collectivité publique, il est soumis à la règle des marchés publics pour recruter les prestataires. Ce fut le cas pour le recrutement d'un prestataire dans le cadre de l'élaboration des documents de communication (lettre d'information et diaporama, marché public n°2013-6), ainsi que pour la mission d'état des lieux et d'élaboration d'un plan de gestion pastorale (marché public n°2013-7). Le rôle du SMAT consiste à :

- Définir la mission du prestataire, en élaborant les éléments techniques nécessaires à la passation d'un marché public contenus dans les cahiers des charges (CCTP),
- Elaborer le dossier de consultation des entreprises,
- Choisir un prestataire selon les critères prédéfinis,
- Suivre le déroulement administratif et technique de l'opération,
- Valider le rendu du prestataire.

- Organisation de la gouvernance

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Sommets du nord Margeride" a été réuni le 15 novembre 2013 à Ruynes-en-Margeride. 17 membres du Comité de pilotage ont participé à cette réunion, qui a été l'occasion de faire le point sur les actions réalisées en 2013 et le programme d'actions de l'année 2014.

- **Mise à jour de la base de données SUDOCO**

Une formation sur la base de données SUDOCO a été dispensée par la DREAL aux agents du SMAT. La mise à jour de la base de données s'est poursuivie en 2013. ce travail continuera en 2014.

- **Envois des documents en version électronique**

Dans un souci d'économie des ressources, le SMAT du Haut-Allier a proposé aux membres du comité de pilotage l'envoi en version électronique des documents liés à la gestion du site Natura 2000. Il a réalisé un formulaire à remplir par chaque représentant du Comité de pilotage destiné à accepter ou non l'envoi unique des documents en version électronique. Ce formulaire a été adressé à chaque membre du Copil avec le compte-rendu de la réunion du 15 novembre. Les membres qui auront accepté ce moyen de communication économe en papier recevront à partir de 2014 les invitations au comité de pilotage (excepté les réunions concernant les élections), comptes-rendus et autres documents uniquement par e-mail.

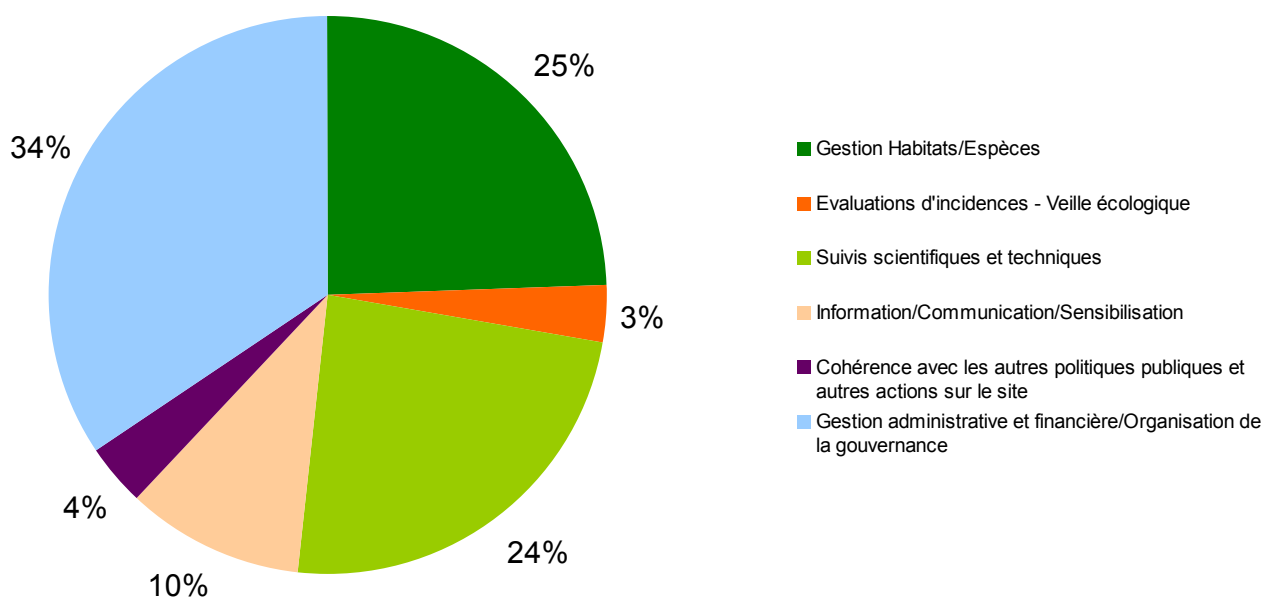
Si cela s'avère efficace, la démarche pourra être effectuée pour d'autres sites Natura 2000 portés et animés par le SMAT du Haut-Allier.

III. Synthèse de l'animation 2013 sur le site « Sommets du nord Margeride »

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :

**Répartition du temps d'animation sur le site
"Sommets du nord Margeride"
Année 2013**



Cette année, l'absence de contractualisation MAET a contribué à réduire la part du temps d'animation consacrée à la gestion des habitats et espèces. En revanche, les parts consacrées aux suivis scientifiques et techniques ainsi qu'à la communication ont logiquement augmenté (état des lieux des tourbières et lettre d'information).

La gestion administrative occupe une part cohérente du temps d'animation vis-à-vis des opérations conduites cette année (marché public concernant la communication, demande de subventions et marché public concernant l'état des lieux et la gestion pastorale sur Clavières).

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2013 sur le site "Sommets du nord Margeride" :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	10 574,90 €	Demande de paiement en cours	Demande de paiement en cours
Conception et diffusion de documents de sensibilisation	Biotope / La Poste	2 425,19 €		
Frais d'annonces et d'insertions	BOAMP	53,82 €		
Frais professionnels		45,75 €		
TOTAL		13 099,66 €	7 527,50 €	5 572,16 €

A Langeac, le 26 Février 2014

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac



Langeac → Vivre sa ville

NATURA 2000 ■ Deux nouvelles lettres d'information sur des sites ont été éditées par le SMAT du Haut-Allier

Milieus naturels : la chance des pays

Les sites « Val d'Allier-Vieille-Brioude-Langeac » et « Sommets du nord de la Margeride » ont fait l'objet de deux publications supplémentaires du SMAT du Haut-Allier dans le cadre de Natura 2000.

Le Syndicat mixte d'aménagement du territoire (SMAT) du Haut-Allier, porteur du programme Natura 2000, vient d'éditer deux nouvelles lettres d'information sur les sites « Val d'Allier-Vieille-Brioude-Langeac » et « Sommets du nord de la Margeride ».

Une richesse inouïe
Ces documents, inscrits dans une campagne de sensibilisation des populations à leurs patrimoines naturels, seront distribués par voie postale dans le cours de la semaine aux habitants des communes incluses dans ces sites. Ils présentent d'une manière synthétique les milieux et les divers types de gestion engagés avec les acteurs locaux afin de préserver ces richesses naturelles qui sont autant d'atouts pour le développement économique et social du territoire.

Le site Natura 2000 « Sommets du nord de la Margeride » s'étend sur 1.747 hectares, dont 1.040 hectares (soit 60 %) d'habitats naturels d'intérêt communautaire, voire prioritaire. De



SENSIBILISATION. Laurent Bernant et David Olagnol, animateurs Natura 2000 au SMAT du Haut-Allier, ont rédigé deux lettres d'information concernant deux sites aux richesses naturelles abondantes et vulnérables.

Montchamp à La Besseyre-Saint-Mary sont en effet présents trois types de milieux de grande qualité et de grande valeur en matière de biodiversité lorsqu'ils sont en bon état écologique. De vastes espaces de landes sèches, héritages de plusieurs siècles de pratiques pastorales, couvrent une bonne part des sommets margeridiens. Le site conserve également de très belles tourbières abritant une biodiversité fabuleuse telle la gentiane des marais ou enco-

re la mystérieuse droséra à feuilles rondes qui prend au filet de ses poils gluants de petits insectes qu'elle digère. Le troisième milieu se compose de hêtraies, vieilles forêts implantées sur les hauteurs de la Margeride riches en biodiversité. « Des mesures agro-environnementales peuvent être adoptées pour préserver les landes et les zones humides, rappelle David Olagnol, animateur Natura 2000 au SMAT. Ces engagements de la part des propriétaires permettent de maintenir un

équilibre souvent fragile. » Douze communes et près de 3.000 hectares sont concernés par le site « Val d'Allier Vieille-Brioude-Langeac », qui s'étend de Vieille-Brioude à Mazerat-d'Allier en passant par Villeneuve-d'Allier, Saint-Ipize, Blassac, Aubazat, Cerzat... (Langeac n'est pas inclus dans le périmètre). Là, au cœur des prairies naturelles et des forêts, s'illustre un riche patrimoine vivant reconnu au niveau européen. Il est intéressant de souligner que 75 % des habitats naturels à en-

jeu environnemental sont utilisés par l'agriculture (prairie de fauche et pelouses sèches), soit 285 hectares. Des espèces d'intérêt communautaire habitent le site : le lucane cerf-volant, le grand et le petit rhinolophe (chauves-souris), le saumon atlantique, le chabot commun et la loutre d'Europe pour les milieux aquatiques... « Ces sites ont vocation à perdurer dans le temps, précise Laurent Bernant, responsable du programme Natura 2000 au SMAT.

« Les richesses naturelles ne doivent pas être vécues comme un handicap »

Les richesses naturelles ne doivent pas être vécues comme un handicap. Le patrimoine naturel dont nous héritons est issu de pratiques agricoles ancestrales. Il ne s'agit pas de revenir en arrière mais de conserver des pratiques humaines favorables tant à l'homme qu'à ces milieux. ■

■ INFO PLUS

Documents. Les lettres d'information concernant ces deux sites sont disponibles au SMAT du Haut-Allier, 42, avenue Victor-Hugo, 43 300 Langeac. Tél : 04.71.77.28.30.

L'Eveil, le 22 novembre 2013, page 24

Les sites de Natura 2000

Le SMAT vous propose deux nouvelles brochures sur les sites de Natura 2000 des "Sommets de la Margeride" et du "Val d'Allier Vieille-Brioude Langeac".

Le site de pilotage "Sommets de la Margeride" regroupe plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire sur près de 1 800 hectares dont 1 040 d'intérêt communautaire, a été mis en place en 2010. Ce site est de grande qualité, abritant une riche biodiversité composée de landes sur les hauteurs de Védrières-Saint-Loup, des tourbières sur les hauteurs de Clavières et des hêtraies dans la forêt de Charmège. Dans ces milieux se trouvent plusieurs plantes comme la dorséra, le lycopode à feuille de genévriers ou encore la gentiane des marais. Les landes sont un héritage de plusieurs siècles de pratique pastorale, et constituent un patrimoine naturel et culturel important. Mais les changements sociétaux du XX^e siècle les ont considérablement réduites. Les tourbières sont capitales pour la ressource de l'eau et les hêtraies, ces vieilles forêts sont à protéger car bien souvent remplacées par des plantations d'épicéas. Vous trouverez dans cette brochure les mesures agro-environnementales qui vous sont proposées pour préserver ces milieux.

Le site de pilotage de "Val d'Allier Vieille-Brioude Langeac" regroupe plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire sur près de 3 000 hectares, a été mis en place en 2003. Depuis ces dix années, 16 habitats naturels ont été recensés où 14 espèces animales sont répertoriées et suivies. Les activités humaines agricoles, aquatiques ou forestière, jouent un rôle prépondérant dans le maintien de ces milieux ainsi que les boisements de bord de cours d'eau. Régulièrement le recensement d'espèces animales d'intérêt communautaire sont faite par les équipes du SMAT de Natura 2000. Ainsi vous avez pu informer le SMAT de la présence de lucane cerf-



volant, de petit ou grand rhinolophe (chauves-souris) en lisant les articles passés dans nos colonnes, mais aussi pour d'autres espèces comme le chabot commun. Dernièrement, un regroupement de sonneur à ventre jaune (petit crapaud) a été recensé à Saint-Ipize, cette espèce rare est très discrète.

Si vous souhaitez vous procurer ces brochures, vous pouvez les retirer au SMAT, 42 avenue Victor-Hugo à Langeac, E-mail : accueil@haut-allier.com.

Articles de La Montagne (17/11/2013) et de L'Eveil (22/11/2013) concernant la diffusion des lettres d'information des sites Natura 2000 « Sommets du nord Margeride » et « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »